Écrêtement heures de travail

Par Alg
Bonjour, Est il légal décréter les heures d'un salarié badgeant ses horaires
Par Prana67
Bonjour,
Non l'écrêtage est interdit. C'est assimilé à du travail dissimulé.
Par Alg
Bonjour et merci pour votre réponse. Y aurait il un article de loi auquel je pourrai me référer ? Merci

?